

Le budget—M. Lewis

des communes, sommes fiers du rôle que nous avons joué au cours de la dernière session du Parlement.

Mais au cours de cette deuxième session nous n'avons pu que remarquer un début de sclérose chez le gouvernement. De fait, l'ignoble projet de loi qu'on prétendait anti-mercantiliste et le discours du budget prononcé par le ministre des Finances hier soir sont une preuve manifeste que l'élément de droite l'emporte une fois de plus au sein du parti libéral. D'après certains, le moment est venu pour le Canada d'avoir un gouvernement conservateur.

● (1640)

Des voix: Bravo.

M. Lewis: Je tiens à dire aux députés et à la population du Canada que nous avons déjà un gouvernement conservateur. J'ajouterais que la population du Canada est assez intelligente pour ne pas remplacer un gouvernement conservateur par un autre.

M. Reid: Pourquoi alors des élections?

M. Lewis: Pour faire élire un gouvernement néo-démocrate.

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Ceux qui gouvernent mal notre pays depuis plus d'un siècle sont tellement décidés à garder le pouvoir qu'ils font tout en leur possible pour empêcher le Canada de progresser; mais la population y veillera. Je dis, monsieur l'Orateur...

Une voix: Avec humilité?

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: ... avec regret et embarras qu'à mon avis, et de l'avis de mes collègues, nul progressiste ne pourrait en âme et conscience donner son appui à ce budget.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Il ne fait rien, ou si peu, pour combattre la hausse du coût de la vie. Il n'est dès lors pas étonnant que le ministre des Finances se plaise à répéter qu'il est certain que les choses iront en empirant. Il le sait et il s'assure que cela arrivera. Le budget ne prévoit rien pour les pensionnés et les gagne-petit; il ne fait rien pour résoudre la crise du logement; il ne fait rien pour rendre notre système fiscal vraiment équitable; il ne fait rien pour reprendre les rênes de notre économie; il ne fait rien pour dissiper les disparités régionales dont souffre notre pays.

A cause précisément des lacunes que présente le budget dans tous ces domaines importants, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que l'on modifie l'amendement en remplaçant le point final par une virgule, et en ajoutant immédiatement après, les mots suivants: «ni proposer de mesures visant à venir en aide aux pensionnés et aux autres Canadiens à revenus faibles et à revenus fixes, et à régler la crise du logement ou à supprimer les injustices flagrantes du régime fiscal».

[M. Lewis.]

Des voix: Bravo!

Une voix: Au revoir, Pierre.

M. Lewis: L'amendement, modifié, se lirait donc comme suit:

La Chambre retire sa confiance au gouvernement parce qu'il n'a pas su proposer de mesures budgétaires efficaces pour contrer et réduire l'inflation, ni proposer de mesures visant à venir en aide aux pensionnés et aux autres Canadiens à revenus faibles et à revenus fixes, à régler la crise du logement ou à supprimer les injustices flagrantes du régime fiscal.

Des voix: Le vote!

* * *

LA SANCTION ROYALE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu le message suivant:

Résidence du gouverneur général
Ottawa, le 7 mai 1974

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Bora Laskin, P.C., juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, le 7 mai, à 5 h 45, afin de donner la sanction royale à certains projets de loi.

Veuillez agréer,
Monsieur le président,
l'assurance de ma haute considération.
Le secrétaire administratif
du Gouverneur général,
André Garneau
Brigadier général

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député d'Egmont (M. MacDonald)—Les ressources énergétiques—L'électricité—Demande de formule de normalisation des coûts pour l'Île-du-Prince Édouard et la Nouvelle-Écosse; le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose)—La fonction publique—Demande d'octroi du relèvement de \$500 aux fonctionnaires retraités; le député de Vegreville (M. Mazankowski)—Les céréales—Demande d'exemption des agriculteurs des frais supplémentaires en raison des difficultés de transport.